



POUVOIRS DE POLICE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Objectifs de la formation

Apprendre à identifier les actions et les domaines d'interventions à risque pour les élus locaux et faire le point sur les dernières dispositions en matière de pouvoirs de police.

Mardi 10 septembre 2024

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes Salle du CA

Durée : 6 heures

De 9h à 12h De 14h à 17h

Méthode:

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- Pouvoirs de police du maire
 - Administrative
 - Judiciaire
 - Générale
 - Spéciale
- Transferts du pouvoir de police au Président de l'EPCI
- Les autres autorités détentrices d'un Pouvoir de Police
- Responsabilité civile
- Responsabilité financière et comptable
- Responsabilité pénale du Maire
- Infractions intentionnelles et non intentionnelles
- Comment éviter le risque pénal

Intervenant : Claude REY
Directeur de l'Union des Maires